

adopté

SÉNAT

le 24 octobre 1974.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification du Protocole additionnel
à la Convention révisée pour la navigation du
Rhin du 17 octobre 1868, signé à Strasbourg le
25 octobre 1972.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le pro-
jet de loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 274 (1973-1974) et 42 (1974-1975).

Article unique.

Est autorisée la ratification du Protocole additionnel à la Convention révisée pour la navigation du Rhin du 17 octobre 1868, signé à Strasbourg le 25 octobre 1972, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 24 octobre 1974.

Le Président,

Signé : Alain POHER.

(1) Voir le document annexé au n° 274 (1973-1974), Sénat.